

SITUATION SANITAIRE - COVID

Ces modalités sont applicables jusqu'au 12 octobre 2020 inclus

EQUIPEMENTS SPORTIFS

		Buvette	Vestiaires	Douches
Halle des sports n°1				
Halle des sports n°2				
Tennis courts intérieurs				
Tennis courts extérieurs				
Local foot, terrain de foot				
Dojo				
Musculation				
Piste d'athlétisme				
Terrain bouliste (Joyeuse Boule)				
Pétanque Muroise				
Locaux ECM				
La Gloriette				

SALLES

		Capacité d'accueil	Observations
Salle de la Charpenterie (pratique du sport)		//	
Salle de la Charpenterie (réunion)		Selon configuration, voir la Mairie	Buffet interdit à l'entrée de la salle
Salle des Acacias		40 pers.	Réunions
		30 pers.	Séance cinéma
Salle Ferlet		20 pers.	
Maison des Associations : Jumelage		10 pers.	
Maison des Associations : Fanfare		15 pers.	Buvette interdite
Maison des Associations : Sou des Ecoles		6 pers.	
Salle de la Cheminée		15 pers.	
Salle d'exposition		15 pers.	
Ecole de Musique		Cours particuliers	
Salle de réunion extension HS 2		15 pers.	

PARCS

Parc du Château	
Terrain des loisirs	
Skate parc	
Jeux enfants parc de la mairie / ZAC du Petit Bourg	

AUTRE

		Capacité d'accueil
Espace Santé Social		10 pers.

Légende :

Fermé au public	Ouvert au public
-----------------	------------------

Ouverture des locaux selon les recommandations sanitaires :

- 1.** PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE dans tous les locaux communaux sauf pendant la pratique du sport
- 2.** Respecter les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres
- 3.** Pour la pratique du sport, respecter les consignes, le protocole de vos fédérations sportives
- 4.** Les vestiaires peuvent être utilisés en respectant la distanciation sociale
- 5.** Tout buffet, verre de l'amitié est interdit à l'issue des réunions, assemblée générale